

Bernard Dantier

(1^{er} juin 2003)

La langue entre lexicographie et linguistique :

**Introduction à la Préface au Dictionnaire
de la langue française d'Émile Littré**

Un document produit en version numérique par M. Bernard Dantier, bénévole,
Docteur en sociologie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
Membre de l'équipe [EURIDÈS](#) de l'[Université de Montpellier](#)
Courriel : bdantier@club-internet.fr

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Bernard Dantier, bénévole,
Docteur en sociologie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
Membre de l'équipe [EURIDÈS](#) de [l'Université de Montpellier 3](#).
Courriel : bdantier@club-internet.fr

“ La langue entre lexicographie et linguistique : Introduction à la Préface au Dictionnaire de la langue française d'Émile Littré ”

Une étude sociologique inédite réalisée par M. Bernard Dantier, sociologue, pour Les
Classiques des sciences sociales. Chicoutimi, 1^{er} juin 2003, 13 pages.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

La diffusion de cette analyse est rendue possible grâce à l'extrême générosité et
à l'autorisation du professeur Dantier de l'Université Montpellier 3.

Utilisation à des fins non commerciales seulement.

Édition complétée dimanche, le 1^{er} juin 2003 à Chicoutimi,
Québec.



“ La langue entre lexicographie et linguistique : Introduction à la Préface au Dictionnaire de la langue française d’Émile Littré. ”

Par Bernard Dantier, sociologue
Docteur en sociologie de l’École des Hautes Études en Sciences Sociales
Membre de l’équipe d’enseignants chercheurs du Centre Universitaire d’Enseignement et de Recherches de Nîmes.

(1^{er} juin 2003)

En 1872, au terme de 20 années de travail, au moment de présenter son dictionnaire au public, Émile Littré (1801-1881) en rédige une longue préface pour expliquer le but et la méthode qu’il a suivis. Il considère dans son ouvrage la distinction et la connexion de deux parties. « *L'une comprend les diverses significations rangées suivant leur ordre logique, les exemples classiques ou autres où les emplois du mot sont consignés, la prononciation discutée quand il y a lieu, et les remarques de grammaire et de critique que l'article comporte. L'autre comprend l'historique, les rapports du mot avec les patois et les langues romanes, et, finalement, l'étymologie.* » Ces deux parties sont donc conçues par Littré pour constituer des compléments réciproques et,

selon ses propres mots, « *les avoir réunies est l'originalité de ce dictionnaire.* »

Le Dictionnaire de Littré, événement intellectuel en son temps, demeure une étape dans notre culture (même si les progrès de la lexicographie, notamment en matière étymologique, l'ont inéluctablement fait apparaître quelque peu dépassé en certains résultats). Ce qui reste éminemment original et efficient dans cette œuvre, réside sans doute dans ce que nous pourrions appeler « sa méthodologie », laquelle n'est pas indigne de nos sciences sociales actuelles, même si, ainsi que nous allons aussi l'étudier, cette méthodologie est contestable ou du moins limitable par une autre méthodologie.

Au point de vue de Littré, la langue n'est pas pleinement compréhensible ni traitable si on n'y tient pas compte de ce que nous nommerons ses trois faces constituantes : le passé de la langue, son présent, son avenir. Littré fait bien remarquer en effet que toute langue vivante se manifeste ainsi : « *un usage contemporain qui est le propre de chaque période successive ; un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain, et qui contient l'explication et la clef des choses subséquentes ; et, finalement, un néologisme qui, mal conduit, altère, bien conduit, développe la langue, et qui, lui aussi, sera un jour de l'archaïsme et que l'on consultera comme histoire et phase du langage.* »

Aussi, Littré nous fait penser la langue comme un champ d'incessante innovation sur un fond de permanence. La langue d'abord n'est pas un pur présent spontané et autonome, mais elle est un ensemble d'effets dont les causes sont lointaines dans le passé. « *On a beau se renfermer aussi étroitement qu'on voudra dans le présent, il n'en est pas moins certain que la masse des mots et des formes provient du passé, est perpétuée par la tradition et fait partie du domaine de l'histoire. Ce que chaque siècle produit en fait de néologisme est peu de chose à côté de ce trésor héréditaire.* » C'est à ce passé qu'il faut faire remonter la connaissance afin que chaque élément linguistique du présent soit éclairé comme par son essence idéale et puisse être complètement traitable comme par sa racine. En fait, il nous semble qu'il s'agit ainsi de rendre plus consciente et plus entière la mémoire collective qu'est la langue.

Puis la langue est changement incessant. Littré, relatant les difficultés inattendues qu'il a rencontrées à l'orée de son ouvrage, constate que « *c'est en essayant de dresser le catalogue des mots que l'on reconnaît bien vite qu'une langue vivante est un domaine flottant qu'il est impossible de limiter avec précision. De tous les côtés on aperçoit des actions qui, soit qu'elles détruisent, soit qu'elles construisent, entament le langage traditionnel et le font*

varier. » Alors que l’erreur naïve nous porterait à appréhender le langage comme une donnée fixe d’un présent quasi intemporel, Littré nous montre bien que la temporalité est fondamentale dans la langue : « *Saisir les mots dans leur mouvement importe ; car un mouvement existe. La notion de fixité est fausse ; celle de passage, de mutation, de développement est réelle.* » La langue se révèle de la sorte moins une substance qu’un processus. Elle est moins un état qu’un mouvement.

En fait, s’il y a évolution, c’est parce que la langue est le cadre d’une intelligence collective en pleine activité de création selon les influences et les besoins découlant des contextes vécus. Chacun des écrivains, par exemple, que Littré cite abondamment comme base de ses analyses, renouvelle même involontairement le langage selon les circonstances particulières qui l’inspirent, amenant à l’existence, à partir d’un mot, des qualités qui n’étaient seulement que virtuelles en lui et imprévisibles jusque là. « *Sous les doigts qui le manient impérieusement, le mot fléchit tantôt vers une signification, tantôt vers une autre ; et, sans qu’il perde rien de sa valeur propre et de son vrai caractère, on y voit apparaître des propriétés qu’on n’y aurait pas soupçonnées. L’on sent que le mot qui paraît le plus simple et, si je puis parler ainsi, le plus homogène, renferme en soi des affinités multiples que les contacts mettent en jeu et dont la langue profite.* » Les éléments de la langue sont alors des matériaux modelables dont les usages dépendent sans cesse de leurs utilisateurs, matériaux qui se modifient sans arrêt aussi sous les maniements et les empreintes de ces usages. En contraste avec ses devanciers qui présentaient la langue comme un objet quasi minéral tant il était censé être invariable et normé, Littré montre bien comment la langue est un organisme vivant où les interactions entre les mots, entre les mots et les pensées, entre les mots et pensées d’une part et d’autre part le monde, font pousser et proliférer des compositions organiques et significatives toujours jeunes.

C’est pour identifier à la fois cette continuité et ce changement dans ce cadre de création que Littré suit en priorité l’axe temporel et historique des mots et de leurs sens au cours des paroles et des textes de chaque époque. Aussi, quand Littré veille à connaître la langue dans ses variétés spatiales à un même moment, c’est afin d’obtenir par elles des indications complétant l’approche historique dans la mise à jour des contenus et des processus de la langue. De là l’importance que Littré accorde aux patois qui sont des sortes de variantes structurales et synchroniques de la langue. « *Je recueille toutes les formes qu’ils fournissent (...); je les mets les unes à côté des autres, et souvent elles me servent à la discussion étymologique, quelquefois à la détermination des sens et à leur classification ; dans tous les cas elles complètent l’idée totale de la langue française, en rappelant qu’elle a eu des dialectes, et*

qu'avant d'être une elle a été nécessairement multiple, suivant la province et la localité. » La langue n'est pas prédéterminée et une, mais variable et multiple : voilà encore une idée originale qui mérite aussi notre réflexion.

C'est par ce processus incessamment créateur que la langue française s'est faite et se fait. Littré, synthétisant ces observations comparées sur l'évolution de la langue française depuis le latin et auprès des autres langues romanes, en dégage une loi de formation et d'évolution jusqu'à nous donner une définition distinctive de cette langue : *« Considéré dans sa forme par rapport au latin et dans son origine, je définirais le français, une langue qui conserve la syllabe accentuée, supprime d'ordinaire la consonne médiane et la voyelle brève ; puis, cela fait, reconstruit le mot suivant l'euphonie exigée par l'oreille entre les éléments littéraires qui restent ; et de la sorte établit sa nouvelle et propre accentuation, qui porte toujours sur la dernière syllabe en terminaison masculine, et sur l'avant-dernière en terminaison féminine. »* Voilà la langue française décrite comme à la fois le travail et le résultat d'un ensemble d'esprits modificateurs qui se sont succédés dans la même opération adaptatrice.

Dans ce cadre, et c'est là qu'est surtout attirée l'attention de toute personne s'intéressant aux sciences sociales, Littré insiste bien sur la condition sociale de la langue, ce qui transparaît en filigrane dans ses analyses même si cela n'est pas toujours formalisé explicitement. Il dit ainsi que *« l'état social change ; des institutions s'en vont, d'autres viennent ; les sciences font des découvertes ; les peuples, se mêlant, mêlent leurs idiomes : de là l'inévitable création d'une foule de termes. D'autre part, tandis que le fond même se modifie, arrivant à la désuétude de certains mots par la désuétude de certaines choses, et gagnant de nouveaux mots pour satisfaire à des choses nouvelles, le sens esthétique, qui ne fait défaut à aucune génération d'âge en âge, sollicite, de son côté, l'esprit à des combinaisons qui n'aient pas encore été essayées. »* C'est bien la société qui produit la langue, tandis que chaque individu qui en fait usage n'y est qu'un chaînon dans un temps et un espace qui sont eux à la dimension de l'ensemble social qui le précède et l'entoure : *« il faut se représenter que chacun de nous, même ceux dont la lecture est la plus étendue, ne possède jamais qu'une portion de la langue effective. Il suffit de changer de cercle, de province, de profession, quelquefois seulement de livre, pour rencontrer encore tout vivants des termes que l'on croyait enterrés depuis longtemps. »* Dans l'évolution de la langue, c'est l'esprit collectif d'une histoire humaine qu'il faut percevoir et étudier : il s'agit de comprendre *« comment l'esprit d'un peuple, à l'aide d'un fonds préexistant, fait des mots et des significations. »* La langue, autant que moyen de communication et de pensée, apparaît de la sorte comme la résultante des représentations et des pratiques d'une société donnée. Alors il est question de mettre à jour en quelque

sorte le parcours de l’intelligence sociale au travers des changements linguistiques : « *L’étymologie (...) nous permet de concevoir comment l’esprit humain a procédé pour passer des significations simples et primitives aux significations dérivées et complexes.* » Émile Durkheim, contemporain de Littré, ne dirait peut-être pas autre chose à ce sujet, lui si soucieux de découvrir l’action de cette société dans les faits en apparence les plus indépendants d’elle (cf. dans cette même collection notre introduction aux *Règles de la méthode sociologique* d’Émile Durkheim) .

Dans ce cadre une telle connaissance des mots et de la langue offre l’accès privilégié à une autre connaissance, celle de la société. « *Pénétrer dans l’intimité des mots est pénétrer dans un côté de l’histoire ; et, de plus en plus, l’histoire du passé devient importante pour le présent et pour l’avenir.* » La langue, dirions-nous, effet de l’intelligence sociale, s’offre ainsi en outre comme une intelligence du social.

La langue, de la sorte décrite comme production d’une société, d’un temps social autant que d’un espace social, apparaît bien comme un objet extérieur à l’individu et à sa subjectivité. En conséquence ce n’est pas à la pensée individuelle qu’il faut se référer pour la connaître et la traiter. Autrement dit, l’intelligence de la langue n’est pas accessible par les « a priori » de la raison ; elle n’est pas conceptualisable transcendalement et l’expérimentation seule permet de percevoir et de comprendre les composants et les processus de la langue. Un lexicographe tel que Littré se fait ici chercheur en science sociale, comme le ferait encore Durkheim, en prenant la langue comme un fait social, comme une « chose » dont il faut saisir les forces autonomes de fonctionnement sans y transférer les représentations personnelles de l’individu ni prétendre y appliquer ses seules pratiques. Littré le souligne bien : « *Imposer à la langue des règles tirées de la raison générale et abstraite telle que chaque époque conçoit cette raison, conduit facilement à l’arbitraire. Un dictionnaire historique coupe court à cette disposition abusive. Comme il consigne les faits, il remplit, quant à la langue, le rôle que remplissent les observations positives et les expériences quant aux sciences naturelles.* »

L’ambition de Littré est bien celle d’un savant validant ses connaissances par de véritables expériences, celles que permet, comme chez Durkheim, la méthode comparative. « *Il faut en effet transporter le langage des sciences naturelles dans la science des mots, et dire que les matériaux qu’elle emploie sont les équivalents des faits expérimentaux, équivalents sans lesquels on ne peut procéder ni sûrement ni régulièrement. Puis intervient le rôle de la critique lexicographique et grammaticale, s’efforçant de tirer de ces faits toutes les informations qui y sont implicitement renfermées.* » La méthodologie de

Littré, digne et scrupuleux disciple d’Auguste Comte, approche, répétons-le, celle d’un chercheur en sciences sociales : au lieu de concevoir a priori des règles linguistiques, Littré cherche dans les faits de langue, dans leurs liaisons et rapports perceptibles historiquement, les lois positives qui agissent dans le monde social. En quelque sorte, toute pensée sur la langue doit, pour être retenue, avoir d’abord été une hypothèse confrontée à l’épreuve des faits, et ces faits apparaissent par une mise en profondeur historique et géographique, temporelle et spatiale.

L’axe méthodologique que Littré privilégie ainsi, si nous nous référons à la terminologie du linguiste Ferdinand de Saussure (1857-1913), s’avère bien être l’étude diachronique de la langue. Saussure, une quarantaine d’années après la première édition du *Dictionnaire* de Littré, fait observer que « *toutes les sciences auraient intérêt à marquer plus scrupuleusement les axes sur lesquels sont situées les choses dont elles s'occupent (...); l'axe des simultanités (...) concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue, (...) l'axe des successions (...), sur lequel on ne peut jamais considérer qu'une chose à la fois, mais où sont situées toutes les choses du premier axe avec leurs changements* » (Cours de Linguistique générale, Paris, Payot, 1971, p. 115). Or Saussure insiste plutôt sur la nécessité de la synchronie pour appréhender la langue comme un système logique de relations et de différences arbitraires qui coexistent dans le seul présent. Il n’est pas ici inutile de nous attarder sur le point de vue de Saussure pour mieux percevoir la particularité du point de vue de Littré. Nous allons aussi constater que la méthodologie de celui-ci est très opposée à celle de celui-là.

Chez Saussure, il s’agit bien de définir l’objet étudié en fonction de chacun de ces deux axes, la diachronie et la synchronie. La synchronie étudie le fait dans le système où il est intégré, comme un élément fonctionnel dépendant de ses relations dans un ensemble d’autres éléments qui mutuellement dépendent de lui en concourant à un résultat commun. De la sorte, Saussure définit la « valeur » comme entrant dans « *un système d'équivalence entre des choses d'ordres différents* » (*ibid.*, p. 115) ; en économie politique il s’agit du rapport entre un travail et un salaire, en linguistique du rapport entre un signifié et un signifiant. Pour Saussure, la linguistique s’applique, plus que toute autre science, sur un système, dans la dimension synchronique, car une langue n’est composée que de valeurs pures, non reliées à des réalités mondaines (comme le peuvent être au contraire les valeurs entrant dans la science économique, où la valeur d’une terre, son rapport financier, dépend dans une certaine mesure des caractéristiques inhérentes à cette terre). Les définitions

respectives des valeurs linguistiques proviennent uniquement des seules différences entre les supports symboliques portant ces valeurs, autrement dit des seules différences entre les valeurs.

Selon Saussure, cette distinction entre diachronie et synchronie s'impose le plus impérieusement au linguiste, « *car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes* » (*ibid.*, p. 116). Cet état momentané, qui de plus en linguistique est particulièrement complexe, est précisément donné à une étude synchronique, qui dès lors ne peut être conduite avec une étude diachronique. Saussure remarque que lorsqu'on étudie les faits de langue « *la première chose qui frappe (...) c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état* » (*ibid.*, p. 117). En conséquence Saussure estime que le linguiste « *ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé* » (*ibid.*). En effet, « *la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer. (...) Un état fortuit est donné. (...) Dans chaque état l'esprit s'insuffle dans une matière donnée et la vivifie* » (*ibid.* p. 122). Ainsi les modifications de la langue dans son histoire, qui apparaissent dans une étude diachronique (telle celle réalisée par Littré), s'opèrent hors de toute intention de modifier le système, lequel demeure semblable à travers elles et par elles apparaît justement comme système s'appuyant sur des supports fortuits. Saussure fait bien remarquer que « *les altérations ne se faisant jamais sur le bloc du système, mais sur l'un ou l'autre de ses éléments, ne peuvent être étudiées qu'en dehors de celui-ci. Sans doute chaque altération a son contre-coup sur le système ; mais le fait initial a porté sur un point seulement ; il n'a aucune relation interne avec les conséquences qui peuvent en découler pour l'ensemble* » (*ibid.* p. 124).

Il y a ainsi pour Saussure, soucieux de précision et d'efficacité scientifique, l'interdiction absolue « *d'étudier simultanément les rapports dans le temps et les rapports dans le système* » (*ibid.* p. 116). Il critique volontiers les linguistes modernes qui confondent les états et les successions, et donnent de la langue une connaissance hybride où l'étude par le temps prédomine et procure une vision faussée du système linguistique. Au contraire, selon Saussure, la diachronie doit être utilisée pour mieux faire ressortir, par comparaison et croisement, l'état de la langue. Nous constatons de la sorte combien, au point de vue de Saussure, le temps est opposé au système. Saussure avertit ainsi que « *bien des linguistes se doutent que l'intervention du facteur temps est propre à créer à la linguistique des difficultés particulières et qu'elle met leur science devant deux routes absolument divergentes* » (*ibid.* p. 114). Bref, Saussure préconise de scinder la linguistique en « *linguistique évolutive* »

d’une part et d’autre part en « linguistique statique », selon lui seule apte à étudier la langue telle qu’elle est pour ses usagers.

Nous aurons compris que Saussure, qui pour autant ne cite pas Littré, aurait rangé sa méthodologie dans la catégorie « linguistique évolutive ». Toutefois, pour discerner les propriétés de cette méthodologie de Littré à partir de celle de Saussure, il faut constater que, de l’avis de ce dernier, se manifestent un certain embarras et quelques difficultés méthodologiques qui pourraient dédouaner Littré : le synchronique est du diachronique mais on y fait abstraction de celui-ci par l’effet immobilisant du découpage ; la définition du synchronique paraît donc toujours approximative et arbitraire (en conséquence on ne pourrait condamner absolument Littré qui toujours insère du diachronique dans ses analyses). Saussure fait observer que, « *en pratique, un état de langue n’est pas un point, mais un espace de temps plus ou moins long pendant lequel la somme des modifications survenues est minime. Cela peut être dix ans, une génération, un siècle, davantage même. (...) Un état absolu se définit par l’absence de changements, et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants* » (*ibid.* p. 142). Il faut donc reconnaître l’arbitraire de la fixation : « *D’ailleurs la délimitation dans le temps n’est pas la seule difficulté que nous rencontrons dans la définition d’un état de langue ; le même problème se pose à propos de l’espace. Bref, la notion d’état de langue ne peut être qu’approximative. En linguistique statique, comme dans la plupart des sciences, aucune démonstration n’est possible sans une simplification conventionnelle des données* » (*ibid.* p. 143). Nous retrouvons ici, assez pertinemment, ce changement incessant sur fond d’une relative permanence, ces trois faces de la langue, que Littré nous présentait comme conditions incontournables de la connaissance linguistique. La différence réside dans la détermination dont fait preuve Saussure à l’égard de la possibilité de percevoir suffisamment le présent de la langue pour y saisir son système entre l’état passé et l’état à venir.

Il faut aussi prendre en compte les problèmes rencontrés dans la nécessité de comprendre les facteurs attribuables à l’espace et au temps. Saussure montre qu’on se trompe en attribuant à l’espace la différenciation des langues dans cet espace. « *Quand on croit que c’est l’espace seul, on est victime d’une illusion. Livré à lui-même, il ne peut exercer aucune action sur la langue. Au lendemain de leur débarquement en F’ [île avoisinant l’île de départ (F) de colons] les colons partis de F parlaient exactement la même langue que la veille. On oublie le facteur temps, parce qu’il est moins concret que l’espace ; mais en réalité, c’est de lui que relève la différenciation linguistique. La diversité géographique doit être traduite en diversité temporelle* » (*ibid.*, p.

271). Le changement linguistique est dû au temps, ses formes (ce que Saussure appelle « direction du mouvement ») le sont éventuellement dans l'espace. Entend-on une totale contradiction de la démarche de Littré dans ces raisonnements formulés par Saussure ? De l'avis de celui-ci, « *le changement même, abstraction faite de sa direction spéciale et de ses manifestations particulières, en un mot l'instabilité de la langue, relève du temps seul. La diversité géographique de la langue est donc un aspect secondaire du phénomène général. L'unité des idiomes apparentés ne se retrouve que dans le temps* ». En explication, Saussure propose des thèses que nous avons bien eu l'impression de rencontrer déjà appliquées chez Littré : « 1° *L'évolution prend la forme d'innovations successives et précises, constituant autant de faits partiels, qu'on pourra énumérer, décrire et classer selon leur nature (...). 2° Chacune de ces innovations s'accomplit sur une surface déterminée, à son aire distincte. De deux choses l'une : ou bien l'aire d'une innovation couvre tout le territoire, et elle ne crée aucune différence (c'est le cas le plus rare) ; ou bien (...) la transformation n'atteint qu'une portion du domaine* » (*ibid.*, p. 273-274). Donc c'est l'hiatus dans la communication qu'interpose la séparation spatiale, c'est ce hiatus qui produit les différences dans l'évolution de la langue, une novation ne se communiquant que dans l'aire de déplacement des paroles et des hommes. De cette façon, « *il y a autant de dialectes que de lieux* » (*ibid.*, p. 276).

Mais en fait, tandis que, comme nous l'avons vu, Littré confond volontairement le temps et l'espace en estimant que les variations en celui-ci sont toutes à étudier comme autant de connaissances complémentaires sur la nature de la langue dont la conception totale s'acquiert ainsi, Saussure distingue soigneusement l'espace du temps en leur attribuant des vertus heuristiques très différentes. Selon Saussure, « *le phonéticien distinguera donc soigneusement les foyers d'innovation, où un phonème évolue uniquement sur l'axe du temps, et les aires de contagion qui, relevant à la fois du temps et de l'espace, ne sauraient intervenir dans la théorie des faits phonétiques purs. Au moment où un ts, venu du dehors, se substitue à t, il ne s'agit pas de la modification d'un prototype traditionnel, mais de l'imitation d'un parler voisin, sans égard à ce prototype* » (*ibid.*, p. 283). Dans le temps donc s'opère le changement interne de la langue ; dans l'espace s'accomplit l'imitation d'une langue externe. Le temps transmute, crée en modifiant, mais l'espace ne fait que remplacer, substituer un phonème à un autre, sans rien créer, en ne faisant que changer en fait la place d'un phonème présent dans une aire linguistique puis passant dans une autre aire par imitation avec les procédés d'inter-influences humaines. Autrement dit, nous pouvons formuler : le temps est le changement linguistique, l'espace la communication, le déplacement de ce changement. Mais le

changement linguistique, comme sa communication, chez Saussure ne sont pas la langue ; la langue se connaît en dehors de l'un et de l'autre.

Autant de distinctions absentes chez Littré. Dans son Dictionnaire et la Préface qui l'explique, le temps, l'étude historique, demeure l'approche fondamentale de la langue, et Littré fait indifféremment usage de la synchronie avec la diachronie, l'espace aidant aussi à la connaissance de la langue. Saussure aurait ainsi dit que la méthodologie de Littré est confuse et qu'elle manque son objet, à savoir la connaissance de la langue comme système présent. Car, selon Saussure, « *le sens est dans la différence* » ; chaque élément linguistique, qu'il soit signifiant (son) ou signifié (concept), chaque signe où s'associent un signifiant et un signifié, reçoit ses caractéristiques exclusivement par la position qu'il occupe dans la structure entière des autres éléments linguistiques ; si cette structure se modifie ou si cette position change, les caractéristiques du signe s'altèrent ; c'est donc dans le contexte de tous les autres mots présents dans une langue à un moment donné qu'il faut rechercher l'origine et la condition du sens de chacun d'eux. Chez Saussure, il y a d'abord l'ensemble total et global de la langue, ensuite (et ensuite seulement) viennent les éléments, les mots et leurs sens. Littré isole chaque mot hors de l'ensemble présent de la langue comme si un mot en soi pouvait être une langue en réduction. Alors que chez Littré la langue serait la somme résultant de tous les mots et de tous les sens qui la composent, chez Saussure un mot et un sens sont produits par l'ensemble de la langue ; autrement dit, chez Littré les mots font la langue et les parties construisent les caractéristiques du tout, tandis que chez Saussure c'est la langue qui fait les mots et c'est le tout qui forme les caractéristiques des parties. Si Saussure avait composé un dictionnaire, nous pouvons supposer qu'il aurait ainsi totalement dédaigné l'étude historique d'un mot qui recherche verticalement son sens vers un sens initial, et il aurait au contraire défini exclusivement ce mot par sa relation horizontale aux autres différents mots actuels ; il aurait, par-delà, tenté de formuler le sens global de la langue.

Cependant Saussure est susceptible, comparé à Littré, de paraître trop logicien et trop psychologue face à un objet, la langue, qui manifestement dépasse le cadre de la raison individuelle en étant surtout chose sociale en raison de sa production extérieure à l'individu comme aussi en raison de son usage de communication interindividuelle. Littré, nous l'avons constaté, adopte plutôt une attitude de chercheur en sciences sociales, attitude qui peut sembler plus adaptée à la situation. Il aurait alors reproché à Saussure d'imposer à la langue les « a priori » de sa raison individuelle au lieu de rechercher des « a posteriori » par des observations d'évolutions et de changements et par des expérimentations d'hypothèses dans le cadre de comparaisons. En outre

Littré aurait peut-être rétorqué qu’il ne prétendait pas être linguiste ; il ne se distançait pas de la langue, ou plutôt il ne la coupait pas de son utilisation courante, pour y opérer une anatomie mettant inévitablement cette langue en état de mort clinique. Il voulait seulement rendre l’usage de la langue plus clair et plus aisé pour les utilisateurs ordinaires. Littré désirait qu’un dictionnaire fondé selon la méthodologie qu’il avait adoptée, soit défini « *un recueil d’observations positives et d’expériences disposé pour éclairer l’usage et la grammaire.* » Autrement dit, il n’avait pas l’intention de rendre la langue objet de connaissance pour des scientifiques qui n’obtiennent le recul nécessaire à l’intellection de la chose qu’autant qu’ils renoncent à l’usage de cette chose. Le linguiste ne parle pas la langue, il l’observe et l’explique, tandis que, s’il la parlait, il ne pourrait plus ni l’observer ni l’expliquer. Littré, lui, ne se veut pas linguiste et c’est pour cela qu’il parle cette langue et nous la fait parler. C’est sans doute l’une des différences fondamentales entre la lexicographie et la linguistique. En somme l’œuvre de Littré s’avère tout à fait digne de paraître complémentaire, et d’une certaine façon rééquilibrante, auprès de celle d’un linguiste tel que Saussure.

Fin.